



VILLE

D'AVESNES LES AUBERT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2011**

Le dix sept juin deux mille onze, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune **d'AVESNES.LES.AUBERT** s'est réuni en Mairie sous la présidence de **Madame Maryse BASQUIN**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 10 juin 2011, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient présents :

Mmes et Mrs M. BASQUIN, D. RUELLE, M-J. GOFFART, D. BEAUDUIN, M-Ch. TRANCHANT, M. LEROY, C. SAMSOEN, J-M GRIMAUD, O. PAGNIEZ, M. WAXIN, P. LEGRAND, Y. VISSE, A-C TAQUET, P. FLAVIGNY, M-C. MILHOMME, T. SANTER, C. MASSE, J. DEBAERMAKER, M. GERNEZ, F. BOZION, R. TESSON, G. BACQUET, J-C PAVAUX.

Avalent donné procuration :

MM. R. BRUNEL à D. RUELLE, J-C NAVETEUR à R. TESSON, A. BISIAUX à J-C PAVAUX.

Etait absent : Mme J-M. BERNIER

Madame le Maire procède à l'appel nominatif et constate que le quorum est atteint.

Monsieur Jacques DEBAERMAKER a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 15 Avril 2011 a été entériné à l'unanimité.

Monsieur BACQUET, sans remettre en cause le contenu du procès-verbal, signale que son groupe est contre la construction du restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** les documents suivants déposés sur table et concernant l'ordre du jour :

- Une nouvelle délibération n° 11 B. Plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnée – Projet complémentaire GRPC.
- Une liste mise à jour des Décisions du Maire.

Il est ensuite procédé à l'étude des points prévus à l'ordre du jour.

1 – ELECTION DES SENATEURS DU 25 SEPTEMBRE 2011 : ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Par circulaire en date du 19 Mai 2011, Monsieur le Ministre de l'Intérieur a décidé que la désignation des délégués et suppléants appelés à élire les sénateurs le 25 septembre prochain devait se dérouler le vendredi 17 juin 2011.

A cet effet, le Conseil Municipal est appelé à désigner 15 délégués titulaires et 5 suppléants.

A l'issue du scrutin et des opérations de vote qui se sont déroulés lors de cette séance selon les règles prévues au Code Electoral, sont élus :

Titulaires :

- | | |
|-----------------------------|--|
| - 1. Mme BASQUIN Maryse | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 2. M BEAUDUIN Dominique | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 3. Mme SAMSOEN Corinne | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 4. M WAXIN Marcel | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 5. Mme TRANCHANT M-C | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 6. M RUELLE Didier | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 7. Mme MASSE Claudine | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 8. M DEBAERMAKER Jacques | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 9. Mme PAGNIEZ Odile | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 10. M SANTER Thierry | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 11. Mme GERNEZ Michèle | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 12. Mme MILHOMME M.-C | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 13. Mme TESSON Roselyne | Liste DES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS |
| - 14. Mme BOZION Françoise | Liste DES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS |
| - 15. M PAVAUX Jean- Claude | Liste AVESNES DEMAIN |

Suppléants :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| - 1. M VISSÉ Yvon | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 2. Mme LEGRAND Paule | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 3. M FLAVIGNY Pascal | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 4. Mme TAQUET Annie- Claude | Liste AVESNES AUTREMENT |
| - 5. M GRIMAUD Jean-Marc | Liste AVESNES AUTREMENT |

2 – DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire donne communication au Conseil Municipal des décisions qu'elle a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs :

- 1) Exercice du Droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'un terrain situé au lieu-dit Les Fonds (inclus dans une zone 2 NA du POS) et appartenant à Madame GUIDEZ Evelyne (Détails ci-joints).
- 2) Acceptation d'une évaluation de sinistre pour les dégâts occasionnés au panneau d'affichage de la rue Paul Vaillant Couturier le 13/09/2010. Mission réalisée par le cabinet d'expertise PIERZCHALA-DEMAL : dommages fixés à 2.988,80 € TTC avec vétusté de 15 % et franchise de 500,00 €.
- 3) Divers marchés et contrats :
 - Remplacement du panneau d'affichage de la rue Paul Vaillant Couturier (suite à accident) : Société SIB59 à Valenciennes pour 2.988,80 € TTC.
 - Tonte des Espaces verts Communaux- Année 2011 (pour les 2 stades et la Malterie) : Société ISS Espaces Verts à Bouchain pour 11.969,85 € TTC (Prévision 20 tontes – coût d'une tonte supplémentaire = 502,00 € HT).
 - Réfection partielle de trottoirs rues S. Carnot, K. Marx et J. Guesde : Société DESCAMPS T.P. à Inchy en Cambrésis pour 7.377,58 € TTC.
 - Contrat avec l'association REV'ALIZÉS à Lille pour le Centre de Loisirs avec hébergement qui aura lieu du 10 au 31 Juillet 2011 en Espagne pour les enfants de 12 à 15 ans : coût prévisionnel (sur la base de 25 enfants) = 29.750,00 € TTC comprenant la pension complète, les activités, l'encadrement, le transport Aller/Retour, les assurances et frais divers.
 - Mise aux normes de sécurité de l'Ecole Primaire Joliot Curie (1^{ère} tranche) :
 - 1) Lot n°1 Gros œuvre étendu = Société BATICLO à Solesmes pour 115.956,89 € TTC
 - 2) Lot n°2 Electricité = Société SNEF à Valenciennes pour 46.848,21 € TTC

Les élus sont par ailleurs informés des différentes consultations en cours d'analyse des offres :

- 1) Aménagement d'un accueil périscolaire (7 lots)
- 2) Entretien des extincteurs de la Commune
- 3) Fourniture d'illuminations de fin d'année
- 4) Fourniture d'un logiciel périscolaire- accueil de loisirs- cantine
- 5) Séjour classe de découverte à dominante mer – octobre 2011

Messieurs BACQUET et PAVAUT se sont interrogés sur l'utilité du droit de préemption et sur le coût des tontes.

3 – COMPTE ADMINISTRATIF 2010 ET COMPTE DE GESTION 2010 – AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Sous la Présidence de Monsieur RUELLE, 1^{er} Adjoint (Conformément au CGCT),

Par 19 voix POUR et 6 Abstentions (Groupe des Elus Communistes et Républicains et Groupe Avesnes Demain), le Conseil Municipal adopte :

- le compte administratif 2010 dont les résultats sont les suivants :

- section de fonctionnement : + 398.584,59 €
- section d'investissement : - 198.074,90 €

soit un excédent final de 200.509,69 €,

- l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2010 de la manière suivante :

- besoin de financement en investissement : 198.074,90 €
- excédent reporté de fonctionnement : 200.509,69 €

Le compte de gestion 2010 dressé par le Receveur Municipal et dont les chiffres sont en concordance avec le Compte Administratif est adopté **par 23 voix POUR et 2 Abstentions** (Groupe Avesnes Demain)

4 – SUBVENTIONS 2011 – ATTRIBUTIONS NOUVELLES

Par délibération en date du 15 Avril 2011, le Conseil Municipal a adopté la liste des subventions à attribuer aux associations pour l'exercice 2011.

A ce jour, il y aurait lieu pour l'assemblée de se prononcer sur deux nouvelles attributions.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide les attributions suivantes :

- Aux Pêcheurs Avesnois une subvention complémentaire de 105,00 € en remboursement des boissons servies le 8 Mai 2011
- Aux Pétanqueux Avesnois une subvention exceptionnelle de 85,00 € au titre de la participation communale au concours de jeux d'adresse à la Pétanque prévu lors de la Fête Communale de Septembre 2011 (somme qui sera versée sur présentation d'un justificatif).

5 – TARIFS RECETTES 2011 – MISE A JOUR

Par délibération en date du 15 Avril 2011, le Conseil Municipal avait fixé les différents tarifs, en recettes, pour l'exercice 2011.

Il y aurait lieu aujourd'hui de mettre à jour cette délibération, concernant les deux points suivants :

- Loyers des logements
- Droits de place

Par 22 voix POUR et 4 Abstentions (T. SANTER, P. FLAVIGNY, D. BEAUDUIN et M.J GOFFART), le Conseil Municipal décide la mise à jour des tarifs 2011- Recettes, en ce qui concerne les loyers des logements et les droits de place, comme proposé.

6 – RENOVATION DE FACADES – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Par délibération en date du 3 Décembre 2010, le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'opération de rénovation de façades pour les trois années à venir dans les conditions définies par la dite délibération.

A la demande de la Trésorerie d'Avesnes les Aubert, il y aurait lieu désormais pour l'assemblée de se prononcer lors de l'attribution de chaque subvention individuelle.

A ce jour, deux dossiers recevables au vu des critères d'attribution, ont été reçus en Mairie.

Par 25 Voix POUR, le Conseil Municipal décide le versement d'une prime municipale d'aide à la rénovation des façades à ces deux demandeurs.

7 – CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2011 - RECOMPENSES

Le concours des maisons fleuries qui a lieu tous les ans a été reconduit en 2011 dans les mêmes conditions qu'en 2010.

Il est ouvert aux habitants de la commune et basé essentiellement sur la qualité de la décoration florale ; un jury sera appelé à noter les fleurissements existants, déterminer les plus jolis suivants divers critères (qualité, quantité, originalité, propreté).

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les récompenses aux participants du Concours des Maisons Fleuries 2011 (qui seront versées en numéraire), sur la base de l'an dernier.

8 – CLASSES DE MER OCTOBRE 2011 - TARIFS

Par délibération en date du 15 Avril 2011, le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'organisation, courant octobre 2011 d'un séjour de découverte à dominante mer pour 2 classes de CE1 de l'école primaire (effectif prévisionnel : 46 élèves).

Ce séjour dont les dates envisagées sont du 17 au 21 octobre 2011 comprendra le déplacement, l'hébergement en pension complète, l'encadrement selon les normes de l'Education Nationale, diverses animations et sorties ainsi que le transport sur place, pour un budget prévisionnel de 500 € TTC maximum par enfant.

A l'unanimité, suite à la consultation des entreprises, le Conseil Municipal fixe le montant de la participation à verser par les familles pour ces classes de mer en octobre 2011, sur la base de 3 tranches (selon le quotient familial).

Suite à l'intervention de Madame BOZION, qui trouve les tarifs trop élevés, Madame SAMSOEN précise que le coût des séjours ne cesse d'augmenter alors la participation des familles reste stable et qu'à ce jour, aucun enfant n'a été privé de ce type de séjour pour des questions financières.

9 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est rappelé à l'Assemblée que la Commune s'est inscrite dans un partenariat conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales de Cambrai, en ce qui concerne diverses activités et prestations en direction de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, notamment avec le Contrat Enfance- Jeunesse et la Convention Temps Libres.

Pour la mise en œuvre et la bonne gestion de ces activités, il serait judicieux de procéder au recrutement d'un adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- la création d'un poste d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet
- la modification en conséquence du tableau des effectifs du personnel communal à compter de la date de création de ce poste.

10 – AVIS SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE

Par courrier en date du 3 Mai 2011, Monsieur le Préfet du Nord a transmis pour Avis, son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, comme prévu dans la loi du 16 décembre 2010 et notamment son titre III consacré à l'intercommunalité.

Connaissance prise des propositions soumises à la réflexion des élus

Par 22 Voix POUR et 4 CONTRE du Groupe des Elus Communistes et Républicains, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par le Préfet du Nord.

Monsieur BACQUET justifie cette opposition par le fait que la décision finale devrait rester aux élus locaux et non être imposée au niveau du Préfet.

11 A – PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE – PROJET COMPLEMENTAIRE

Il est présenté au Conseil Municipal, le projet complémentaire relatif au circuit « Autour d'Avesnes- les- Aubert » pour inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Connaissance prise de ce projet complémentaire sur le territoire communal

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'émettre un avis favorable,
- d'inscrire les voiries concernées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

11 B – PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE – PROJET COMPLEMENTAIRE GRPC

Il est présenté au Conseil Municipal, le projet complémentaire relatif au circuit de Grande Randonnée Pédestre du Cambrésis boucle 3 « Caudrésis - Catésis » pour inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Connaissance prise de ce projet complémentaire GRPC sur le territoire communal

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'émettre un avis favorable
- d'inscrire les voiries concernées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée,
- d'autoriser le Département du Nord à réaliser le balisage des itinéraires conformément à la charte officielle du balisage et de la signalétique.

12 – COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIVERS SYNDICATS

Le compte rendu des dernières réunions des syndicats intercommunaux est présenté en séance :

- Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis par Madame le Maire
- SIVOM par Monsieur Didier RUELLE

Monsieur BACQUET déplore qu'il n'y ait plus de Brigades vertes au SIVOM.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire a levé la séance à 19 heures 45 en précisant que la prochaine réunion devrait avoir lieu le vendredi 23 septembre 2011 à 18 heures 30.

Le Secrétaire de séance,



Jacques DEBAERMAKER



Le Maire,



Maryse BASQUIN